



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aides de l'Etat

Question écrite n° 12312

Texte de la question

M Leonce Deprez demande a Mme le ministre delegue aupres du ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, charge de la communication, de lui preciser la nature, les perspectives et les echeances de « l'etude portant sur l'efficacite du mecanisme actuel des aides et notamment l'aide a l'investissement » concernant la presse, etude annoncee dans la reponse a la question ecrite no 2484 du 24 novembre 1988 (JO, Senat, Debats parlementaires, questions, du 19 janvier 1989). Il lui demande, par ailleurs, pourquoi la presse hebdomadaire regionale - alors qu'elle assure la couverture de toutes les regions de France, et qu'elle a un impact durable tout au long de la semaine sur la vie du foyer - ne beneficie pas d'une repartition des credits affectes par l'Etat aux campagnes publicitaires nationales.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement, en concertation avec la profession, fait effectivement proceder a une etude portant sur l'efficacite du mecanisme actuel d'aide publique a la presse ecrite, compte tenu des contraintes specifiques de la gestion des entreprises de presse. Les resultats de cette etude, qui devraient etre connus au cours du second semestre 1989, serviront de base a une reflexion qui sera menee en pleine concertation avec les professionnels de la presse. Les pouvoirs publics se determineront ensuite sur les eventuelles mesures a prendre, susceptibles d'ameliorer le systeme d'aide actuel, notamment pour favoriser le pluralisme et repondre aux imperatifs de modernisation et de diversification auxquels est confrontee la presse. Par ailleurs, le Gouvernement est tout a fait conscient des consequences prejudiciables que peut entrainer l'insuffisance de prise en compte de la presse hebdomadaire regionale lors des campagnes de communication gouvernementale. C'est pourquoi les pouvoirs publics veillent a ce que toutes les actions de communications lancees par le Gouvernement fassent appel aux differents supports existant et sollicitent plus souvent la presse ecrite, notamment locale, afin de contribuer a la sauvegarde de l'equilibre economique et du pluralisme de la presse ecrite.

Données clés

Auteur : [M. Deprez L•once](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12312

Rubrique : Presse

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1989, page 1979